

8° R  
58131  
(5)

niers du c \* e \* p \* e \* c

RENÉ GILLOUIN

*Ancien Vice-Président du Conseil Municipal de Paris  
Vice-Président du C. E. P. E. C.*

# POUR CRÉER EN FRANCE UN ESPRIT PUBLIC



Texte de l'exposé fait au 2<sup>e</sup> dîner-débat du C. E. P. E. C.  
le 16 décembre 1954

Précédé d'une *Allocution*

de M. Alfred Pose, membre de l'Institut,  
Président du C. E. P. E. C.

et suivi des *Interventions* faites dans le débat  
par MM. l'abbé Tanguy, Jean Ebstein,  
Serge Jeanneret et Pierre Baruzy.

*Conclusion* du débat par M. René Gillouin

CENTRE D'ÉTUDES POLITIQUES & CIVIQUES  
205, BOUL. SAINT-GERMAIN - PARIS VII - LIT. 50-53



ALPHABETIQUE  
DE M. ALBERT PEREZ  
MEMBRE DU COMITE EXECUTIF DU C.E.P.C.

**POUR CRÉER  
EN FRANCE  
UN ESPRIT PUBLIC**

\*

8°R  
58131  
(5)

S 105640

JL - 21 2 1963 - 2609

POUR CRÉER  
EN FRANCE  
UN ESPRIT PUBLIC



## ALLOCUTION

DE M. ALFRED POSE,

Membre de l'Institut, Président du C.E.P.C.

*Messieurs,*

*M. René Gillouin, notre conférencier de ce soir, ne saurait faire l'objet d'une présentation ; le nombre et la qualité de ses ouvrages lui assurent une large notoriété dans le public éclairé qui remplit cette salle.*

*Pour ceux qui, au delà de ses œuvres, ne connaissent pas l'homme, je rappellerai néanmoins qu'il est né en 1881 dans la Drôme où son père était Pasteur. Brillant élève du lycée de Tournon, puis des lycées Ampère à Lyon et Henri-IV à Paris, M. Gillouin entra en 1902, dans les premiers, à l'École Normale Supérieure. Il opta pour la section de Philosophie et marqua dès l'abord son indépendance en s'opposant aux tendances philosophiques qui dominaient alors la rue d'Ulm. C'est Bergson qui le séduisit et il lui consacra ses premiers écrits. Il fut également attiré par Maurice Barrès et, quoique avec de nombreuses réserves, par Charles Maurras. Plus tard, l'œuvre d'Ernest Seillière le passionna par son ampleur d'horizon, sa richesse psychologique et sa solidité morale, et il en fit une analyse et une critique approfondies dans un ouvrage qu'il intitula : « Une nouvelle philosophie de l'Histoire moderne et française ».*

*Bien que l'École Normale Supérieure ait théoriquement pour objet de faire des professeurs, Gillouin ne se sentait pas l'âme d'un pédagogue ; au lieu d'un lycée de province, il prit pour but la Préfecture de la Seine où il entra en 1908. Il est douteux que ce choix répondit*

à une impérieuse vocation administrative, et l'on peut penser que le principal attrait qu'avait pour lui la Préfecture de la Seine était d'être à Paris. Comme beaucoup d'autres intellectuels, GILLOUIN a été probablement attiré par une tâche limitée, qui lui permettait de poursuivre ses travaux et de ne pas quitter cette source de vie qu'est Paris pour l'intelligence. Cela ne veut pas dire que notre orateur n'ait pas été un excellent fonctionnaire. Il est resté vingt-trois ans dans l'Administration et est monté dans la hiérarchie jusqu'au grade de Sous-Directeur. En quittant son poste il n'a d'ailleurs pas mis fin à son activité pratique puisqu'il a repris comme Conseiller Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine les problèmes qu'il confrontait la veille comme haut fonctionnaire. En réalité, c'est seulement au cours de l'année 1941, et sur un veto formel des occupants, que René Gillouin dut mettre fin à sa carrière édilitaire.

Le conférencier que vous allez entendre n'est pas confiné dans son cabinet ; il est aussi un homme d'action et sa pensée plonge dans le réel. C'est dire que son œuvre n'a rien de ces constructions abstraites substituant au monde réel un monde imaginaire et, sous prétexte d'idéalisme, menant l'humanité à la catastrophe. On ne saurait donc être surpris que Gillouin, donnant sa juste portée à la défaite militaire de 1940, y ait vu l'inévitable conséquence d'une politique procédant de principes erronés et partant d'un homme tout différent de celui que nous révèle la réalité quotidienne.

Pour ramener les esprits dans la vérité, Gillouin a multiplié les études, les articles, les ouvrages. Je signalerai tout particulièrement cette « Aristarchie ou Recherche d'un Gouvernement » qui reste un livre essentiel pour tout homme désireux de voir clair dans le grand problème du gouvernement de la Cité. Il est superflu de souligner devant cette assistance l'intérêt primordial que présente aujourd'hui ce problème dans notre pays. De plus en plus, chacun s'en persuade et reconnaît que le mal majeur de la France est ce régime politique qui semble avoir été conçu pour mettre le Gouvernement dans l'impossibilité de remplir sa tâche. Cette Assemblée omnipotente de six cents personnes étant chroniquement divisée contre elle-même et incapable de s'organiser pour remédier à cette impuissance congénitale, ne peut que

# les cahiers du c \* e \* p \* e \* c

PUBLICATION DES TRAVAUX ET CONFÉRENCES  
DU C. E. P. E. C. AU COURS DE L'ANNÉE 1955

liste des "cahiers" à paraître :

## cahier n° 1

Alfred Pose : Le devoir des Elites. - René Gillouin : Appel aux producteurs. (texte des discours prononcés à la Chambre de Commerce de Grenoble le 18 Juin 1954 à la réunion organisée par les "Conférences dauphinoises du C. E. P. E. C").

## cahier n° 2

Louis Salleron : La Politique dans la Formation Patronale, (texte de la conférence donnée le 26 octobre 1954 au "Cycle de Formation Economique, Civique et Politique" organisé par le "Centre des Jeunes Patrons").

## cahier n° 3

Louis Salleron : La France est-elle gouvernable? (texte de l'exposé fait au 1<sup>er</sup> "dîner-débat" du C. E. P. E. C. le 17 novembre 1954). Précédé d'une "introduction" de M. Alfred Pose, et suivi des "interventions" faites dans le débat par MM. Jules Arthur, Alfred Fabre-Luce, René Gillouin, et Max Richard.)

## cahier n° 4

Général Weygand : Appel aux élites françaises, (texte du message adressé aux fondateurs du groupement lorrain du C. E. P. E. C. à l'occasion de la première réunion régionale organisée par le C. E. P. E. C. à Nancy le 2 avril 1954) Georges-René Laederich : Origines, programme et buts du C. E. P. E. C. (texte de l'allocation prononcée au 2<sup>e</sup> "dîner-débat" du C. E. P. E. C. le 16 décembre 1954).

## cahier n° 5

René Gillouin : Pour créer en France un Esprit Public, (texte de la conférence prononcée au 2<sup>e</sup> "dîner-débat" du C. E. P. E. C., le 16 décembre 1954) avec en annexe, les interventions faites dans le débat par MM. Pierre Baruzuy, l'abbé Tanguy, Jean Ebstein, Serge Jeanneret et la conclusion du débat par M. Alfred Pose).

## cahier n° 6

Alfred Pose : Plaidoyer pour une réforme de la Constitution (texte de la conférence prononcée le 5 avril 1954 à une séance d'études du C. E. P. E. C., suivi de deux articles sur le même sujet donnés par M. Alfred Pose à la "Revue des Deux Mondes".)

## cahier n° 7

Gabriel Dessus : Régionalisme et décentralisation industrielle, (texte de la conférence prononcée au 3<sup>e</sup> "dîner débat" du C. E. P. E. C. le 20 Janvier 1955, avec, en annexe, les interventions faites dans le débat par MM. Guy de Carmoy, Philippe-Henri Desert, le Professeur Friedmann, Jean-François Gravier, le Professeur Marcel Jeanneney, André Prothin, Randet, Jacques Tessier, Maurice de Waresquiel et la "conclusion" du débat par M. Alfred Pose.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00982885 2

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

